



INSTITUT  
POLYTECHNIQUE  
DE PARIS

5 avenue Henry le Chatelier  
TSA 26644  
91764 PALAISEAU  
01 70 26 67 00  
[admission@ensae.fr](mailto:admission@ensae.fr)  
[www.ensae.fr](http://www.ensae.fr)

NOTICE

# Concours option Économie et Mathématiques

CONCOURS POUR L'ADMISSION D'ÉLÈVES INGÉNIEURS  
(NON FONCTIONNAIRES)

À L'ENSAE PARIS

*Session 2021*

INSCRIPTION

NOMBRE DE PLACES OFFERTES

ÉPREUVES ET PROGRAMME

Le concours d'admission d'élèves ingénieurs de l'ENSAE Paris, option économie et mathématiques, comporte quatre épreuves écrites empruntées à la banque commune d'épreuves des écoles de management (BCE). Les épreuves orales sont spécifiques à l'ENSAE.

### ➤ **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Sont admis à se présenter au concours les candidats des deux sexes, français et étrangers. Aucune condition d'âge, de nationalité ou de diplôme n'est requise.

### ➤ **ORGANISATION DU CONCOURS**

Le concours ENSAE s'inscrit, pour ses épreuves écrites, au sein de la BCE. **La participation au concours de l'ENSAE suppose l'acceptation et le respect des consignes édictées par la BCE.** Les candidats sont priés de se reporter aux formulaires correspondants afin d'y trouver les précisions nécessaires concernant les épreuves écrites.

Les épreuves orales sont spécifiques à l'ENSAE et portent sur le programme des classes préparatoires économiques et commerciales, option scientifique.

À l'issue des épreuves écrites, sont admissibles au concours d'entrée à l'ENSAE, option économie et mathématiques, les candidats déclarés admissibles par le jury de l'ENSAE, et inscrits au concours d'entrée à l'ENSAE option économie et mathématiques.

À l'issue des épreuves orales, le jury de l'ENSAE classe les candidats admissibles en fonction des résultats obtenus sur l'ensemble des épreuves.

### ➤ **PROCÉDURE D'INSCRIPTION**

La procédure d'inscription est commune avec celle des écoles relevant de la BCE et se déroule sur le site [www.concours-bce.com](http://www.concours-bce.com). Les frais de dossier sont versés dans le cadre de cette procédure commune.

Il est rappelé aux candidats que :

- toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription et les frais de dossier et droits d'inscription restent acquis ;
- le gestionnaire du concours ENSAE ne peut délivrer d'attestation de paiement des frais de dossier ou des droits d'inscription.

### ➤ **FRAIS DE DOSSIER**

Les candidats au concours de l'ENSAE, option économie et mathématiques, devront s'acquitter de la somme de 135 € non remboursable représentant les frais de dossier. Les candidats boursiers de l'État seront exonérés de ce versement **sur présentation de l'attestation de bourse valable pour l'année en cours.**

➤ **15 places sont à pourvoir à ce concours de l'ENSAE Paris.**

➤ **Le calendrier des épreuves est disponible sur notre site internet [www.ensae.fr](http://www.ensae.fr)**

## ÉPREUVES ET PROGRAMME DU CONCOURS

### ➤ ÉPREUVES DU CONCOURS OPTION ÉCONOMIE ET MATHÉMATIQUES

*Les épreuves écrites et orales portent sur le programme des classes préparatoires économiques et commerciales, option scientifique.*

	Coefficient	Durée	Préparation
I - Épreuves écrites d'admissibilité :			
1. Dissertation de culture générale	4	4 heures	
2. Composition de mathématiques	15	4 heures	
3. Epreuve de langue vivante étrangère	5	4 heures	
4. Interrogation d'histoire, géographie et géopolitique	6	4 heures	
II - Épreuves orales d'admission (ENSAE) :			
1. Interrogation de mathématiques	15	30 mn env	30 mn
2. Epreuve orale d'anglais	5	30 mn env	30 mn
3. Interrogation d'histoire et géographie économiques	10	30 mn env	30 mn

**I. Les quatre épreuves écrites sont empruntées à la banque commune d'épreuves (BCE)** (<http://www.concours-bce.com>) et régies par le règlement de cette banque.

- La dissertation de culture générale reprend l'épreuve de Dissertation de culture générale de l'EM-Lyon/HEC Paris.
- La composition de mathématiques reprend l'épreuve de Mathématiques S commune entre HEC Paris et ESSEC.
- L'épreuve d'histoire-géographie, géopolitique du monde contemporain est celle de l'ESSEC.
- L'épreuve de langue étrangère correspond à celle de Première langue de la CCIP. Les épreuves écrites de langue étrangère portent, au choix du candidat, sur une des langues suivantes : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais et russe.

**II. Les trois épreuves orales sont spécifiques à l'ENSAE.**

**Mathématiques** - Pour l'interrogation orale de mathématiques, les examinateurs proposent aux candidats des exercices qui sont traités au tableau. Les exercices proposés porteront sur l'ensemble du programme des classes préparatoires économiques et commerciales option scientifique. L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

**Anglais** - L'épreuve orale d'anglais comprend une version et une conversation.

**Histoire et géographie économiques** - L'interrogation dure 30 minutes environ, et met l'accent sur la culture économique du candidat.

Des annales de sujets écrits sont disponibles sur notre site internet, [www.ensae.fr](http://www.ensae.fr) rubrique admission, concours.

### III. Informations complémentaires

Les candidats admis à concourir aux épreuves orales sont convoqués individuellement à ces épreuves par le service des admissions de l'ENSAE. Toutefois, le défaut de réception de la convocation ne saurait engager la responsabilité de l'administration.

Les épreuves orales ont lieu pour la session 2021 à l'ENSAE à Palaiseau. Les informations relatives à l'organisation des épreuves orales pourront être consultés sur le site [www.ensae.fr](http://www.ensae.fr).

Toute communication des candidats entre eux ou avec l'extérieur est formellement interdite pendant les épreuves. Il est défendu aux candidats d'avoir recours à des livres, des instruments électroniques (y compris téléphone portable) ou à des documents d'aucune sorte.

Tout candidat coupable de fraude ou tentative de fraude est exclu du concours, sans préjudice de l'application des peines prévues par la législation en vigueur.

Il est attribué à chacune des épreuves une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu pour l'épreuve correspondante. La somme des produits ainsi obtenue forme le total des points pour l'ensemble des épreuves.

**Toute note inférieure à 5** obtenue à l'une des épreuves orales **autres que les épreuves de langue étrangère est éliminatoire**, sauf décision motivée du jury.

À l'issue des épreuves, le jury établit, dans la limite des places offertes, la liste par ordre de mérite des candidats admis.

La liste des candidats admis sur liste principale et complémentaire est publiée sur le site internet [www.ensae.fr](http://www.ensae.fr) à l'issue du jury d'admission. La procédure d'intégration s'effectue au travers de la procédure d'admission commune aux écoles de commerce, baptisée SIGEM ([www.sigem.org](http://www.sigem.org)).